

table le fils d'une de ses petites compagnes d'école du bon temps de la première jeunesse.

En 1894, un biographe de M. Vanier calculait que notre distingué compatriote avait dressé les plans de travaux d'une valeur dépassant dix millions, et il ajoutait que jamais on n'avait pris en défaut ses deux qualités primordiales : la prudence et l'habileté. Or, depuis cette époque, il y a eu augmentation sur toute la ligne. On a peine à concevoir comment il a pu mener si bien tant de choses à la fois. Et la meilleure sanction que reçoive M. Vanier ne réside-t-elle pas dans le fait que ses clients de la première heure restent toujours ses clients ? Or, qui sont ces clients ? Des municipalités importantes, riches, indépendantes ; des villes anglaises autant que des villes françaises ; des cités de Québec, d'Ontario, Nouveau-Brunswick. N'est-ce pas là un éclatant *criterium* ?

Essayons une nomenclature de ces travaux, non pas complète, mais à bâtons rompus, au courant de la mémoire. Nous en oublierons, et, tout de même, la liste sera riche.

Pour commencer : M. Vanier est l'ingénieur en titre de douze à treize municipalités dont les noms viendront plus tard sous notre plume. Arpentages, plans, spécifications, estimations, expertises, surintendances, chemins de fer, électricité, canaux, systèmes d'égoût, tramway, voirie, ponts et chaussées, géodésie, constructions architecturales, aqueducs, tout a été largement de son domaine pratique. Il est sans conteste le maître en hydraulique, et, aussi, sous le rapport de la mécanique dans ses multiples spécialités.

C'est à lui qu'on doit les plans de l'édi-

fice de la Citizens Light & Power Co à St-Henri, des châteaux-d'eau de Lachine, Aylmer, Beauharnois, St-Lambert et Buckingham et, par-dessus tout, de la superbe église en construction de St. Jean-Baptiste, style Renaissance Italienne, adapté au climat, et qui, terminée, en 1900, coûtera \$200,000. Le *red-tapeism* de la profession a été mis en jeu pour chicaner M. Vanier quand son plan a été primé. N'avait-il pas commis le grand crime de ne pas se faire inscrire sur les cahiers de la confrérie ? Ça n'a été qu'une tempête dans un verre ; notre ami, qui est bien le plus conciliant des hommes, s'est mis en règle. De sorte, qu'aujourd'hui, au lieu de n'appartenir qu'à dix ou douze sociétés scientifiques et commerciales de ce pays et de France, il est de plus membre de la Société des Architectes de la province de Québec. Avant de continuer notre nomenclature, rappelons qu'il a été autrefois professeur à l'École Polytechnique de Montréal.

A suivre.

VIEUX-ROUGE.

LES CONTEMPORAINS

La série de biographies qui a paru dans le *RÉVEIL* ayant eu un grand succès, nous avons décidé de le mettre en volume pour répondre aux demandes des amis. Le livre ne sera pas mis en vente. La première série paraîtra dans quelques jours ; et avant de passer à une autre série, nous croyons devoir expliquer notre idée aux lecteurs du *RÉVEIL* en reproduisant l'Avis suivant :